



# CFEi

Centre de Formation à  
l'Expertise Immobilière

[www.cfei.fr](http://www.cfei.fr)

**DES FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS**

**DISPENSÉES PAR DES EXPERTS**

Déclaration d'activité de centre de formation professionnelle, dûment enregistrée sous le numéro 82.69.12253.69 auprès du Préfet de région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat, conformément à l'article L.6352-12 du code du travail.



## EN ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

Le CFEI vous propose des formations éligibles au titre du Décret 2016-173 du 18 février 2016 (formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier) dispensées par des experts reconnus, indépendants et praticiens au quotidien.

Seules les formations dispensées par le CFEI, réalisées sous l'égide de la Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière (CEEI-V4-2012) autorisent l'utilisation du titre d'expert immobilier certifié CFEI®.

Elles garantissent à nos stagiaires le socle de connaissances permettant adhésion aux chambres d'experts et organismes garants des normes issues de la Directive Européenne sur le crédit hypothécaire (2014/17/EU) et ordonnance n°2016-351 du 25 mars 2016 (JORF du 26 mars).



# QUI SOMMES NOUS ?

## LE CFEI

rev

Recognised European Valuer



RICS



Le CFEI est un centre de formation professionnel créé en 2008 par Ph. FAVRE-REGUILLON, Member of RICS, Recognised European Valuer (REV) by TEGOVA et CFEI®.

Il est Expert en estimations immobilières C22 près la Cour d'appel et la Cour administrative d'appel de Lyon et Expert agricole et foncier CNEFAF.

Fondateur du Cabinet IFC EXPERTISE FAVRE-REGUILLON, ensuite d'une carrière salariée de cadre dirigeant dans le secteur de l'immobilier (aménagement et promotion), il s'est naturellement spécialisé dans les problématiques d'évaluations complexes notamment liées aux baux commerciaux et à l'ingénierie foncière.

Il intervient comme formateur au CFEI.



Ph. FAVRE-REGUILLON

## EXPERT CERTIFIÉ CFEI®

A des fins de reconnaissance accrue des compétences acquises par ses stagiaires, le CFEI a créé la certification :



Cette certification professionnelle vient pallier l'absence de réglementation du secteur de l'évaluation immobilière et atteste du suivi effectif d'une formation ad hoc, de l'apprentissage des méthodes et de leur utilisation raisonnée.

Le suivi effectif d'un ou plusieurs modules autorise :

- ✚ L'utilisation exclusive pour les stagiaires CFEI du présent titre, associé à numéro de certification dûment enregistré. La liste des professionnels certifiés, consultable en ligne, permet à tout donneur d'ordres de vérifier les compétences acquises par l'expert.
- ✚ La possibilité d'apposer sur toute documentation professionnelle, vitrine commerciale et réseaux sociaux, la marque de certification d'expert immobilier certifié CFEI® et ce, dans le respect de la charte graphique.

# LE RESEAU DES EXPERTS CFEI®

Parce que l'expertise en évaluation immobilière requiert la maîtrise des plus récentes évolutions législatives, réglementaires mais également expertales, le CFEI :



**LINKEDIN®**

✦ Permet l'accès réservé et à un forum exclusif sur le 1<sup>er</sup> réseau social professionnel LinkedIn®, Chacun des experts certifiés CFEI® est libre d'interroger la communauté sur des problématiques et retours d'expérience particuliers. Un point de vue d'expert est dans tous les cas directement exprimé par le CFEI, sous 48 heures.

✦ Adresse directement à l'ensemble de ses stagiaires, les actualisations des supports de formations lorsque des données essentielles doivent être reconsidérées fonction des nouveaux règlements en vigueur.



# CHAMP DES COMPETENCES

MODULES	DESCRIPTION	TARIFICATION
<b>■ ESTIMATION DES BIENS RESIDENTIELS</b>  Niveau ① Module A <b>2 jours - 14 heures</b>	<b>Professionnels ou débutants initiés</b> désirant se former aux techniques expertales amiable et judiciaire d'estimations des biens immobiliers et fonciers résidentiels (appartements, maisons, biens d'exception, châteaux, terrains d'assiette)	Lyon, France <b>750 €HT</b>  + intra sur demande
<b>■ ESTIMATION DES BIENS PROFESSIONNELS</b>  Niveau ② Module B <b>2 jours - 14 heures</b>	<b>Professionnels confirmés</b> désirant se former aux techniques expertales amiable et judiciaire d'estimation des biens d'immobilier professionnel (locaux professionnels, boutiques, bureaux, méthode hôtelière, baux à construction, méthode discounted cash flow, etc.)	Lyon, France <b>875 €HT</b>  + intra sur demande
<b>■ ESTIMATION / CAS PARTICULIERS</b>  Niveau ②+ Module C <b>1 jour - 7 heures</b>	<b>Professionnels confirmés</b> désirant appréhender les cas particuliers, atypiques et complexes pouvant leur être soumis dans l'exercice de la profession d'expert évaluateur en immobilier d'habitation & professionnel, amiable et judiciaire	Lyon, France <b>650 €HT</b>  + intra sur demande
<b>■ BUDGETS PROFESSIONNELS METHODES COMPTE A REBOURS</b>  Niveau ③ Module D <b>1 jour - 7 heures</b>	<b>Professionnels confirmés</b> de l'immobilier désirant appréhender les mécanismes de définitions de valeurs des charges foncières avec emploi des budgets de promotion et de lotissement-aménagement (méthodes compte à rebours)	Lyon, France <b>850 €HT</b>  + intra sur demande
<b>■ EVICTIONS COMMERCIALES &amp; FONDS DE COMMERCE</b>  Module E <b>1 jour - 7 heures</b>	<b>Professionnels confirmés</b> de l'immobilier désirant appréhender les méthodes de définition des indemnités d'éviction dues en cas de résiliation de baux selon dispositions de l'article L.145-14 CC et ses composantes (droit au bail, SUP Commerce, indemnités principales & accessoires)	Lyon, France <b>650 €HT</b>  + intra sur demande

# PRISE EN CHARGE

## FINANCEMENT

Une prise en charge totale ou partielle du coût de votre formation est possible par les OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).

Le CFEI est en relation avec l'ensemble des organismes de financement et notamment : AGEFOS, AGEFICE, FAFIEC, FIFPL, etc.

Le CFEI fournit tout devis préalable ou attestation de présence ensuite de la formation permettant le remboursement des frais directement au profit du stagiaire.

Adèle DEMOUY, responsable des formations, se tient à votre entière disposition au **09 61 49 09 36** et **[cfei@ifc-expertise.fr](mailto:cfei@ifc-expertise.fr)**.



